

IDSUD

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 10.000.000 €

Siège social :

3 Place Général de Gaulle

13001 MARSEILLE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2021 sixième résolution

FIDECOMPTA

*Société de
Commissaires aux Comptes*

75 Montée de Saint Menet
Parc du Banian
BP 12
13367 Marseille Cedex 11

B2A

*Société de
Commissaires aux Comptes*

Les Gardes
13860 Peyrolles en Provence

IDSUD

Société Anonyme au capital de 10 000 000 €uros

Siège Social :

3 Place Général de Gaulle

13001 MARSEILLE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2021 sixième résolution

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer à compter du jour de la présente assemblée jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

A Marseille, le 15 juin 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Stéphane BLANCARD



B2A
Marc-Olivier BERTOT

